

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 153

Artikel: Lettre Patoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-250131>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

chacun dans la barque de son maître. Celui-ci, en même temps qu'il prend le poisson, s'empare du cormoran. Il lui renverse la tête en bas, et lui passant doucement la main sur le cou, lui fait rendre gorge de tous les petits poissons qu'il avait avalés. Cela très facilement. Grâce en effet à un anneau passé autour de l'oiseau, ces poissons retenus dans l'œsophage, n'avaient pu descendre au gésier. Ce n'est que la pêche terminée, que lui est ôté cet anneau et qu'il lui est donné à manger. Sans cette sage précaution, le cormoran bientôt rassasié de poissons eût perdu toute ardeur à continuer sa pêche. Un fait très curieux à noter, c'est que si le poisson se trouvait par trop grand et lourd pour être saisi et emporté par un seul cormoran, on verra tous ses camarades d'une même barque, pour en avoir raison, réunir leurs efforts, l'un le prenant par la tête, l'autre par la queue, un troisième par le milieu du corps, et l'apporter triomphalement aux pieds de leur commun maître.

G. MARTIN, curé de Pleigne.
(A suivre.)

UNE VIE D'OUVRIER

Comme elles seraient d'agréable séjour pour le rêveur, les petites villes provinciales où dès neuf heures du soir, tapies au pied de l'église gothique, les maisons toutes ensemble se font obscures et s'endorment ; où les trottoirs exigus, chaque printemps, s'estompent d'une ligne d'herbe ; où l'omnibus du chemin de fer rompt seul, à de longs intervalles, le silence des rues mal pavées. Comme elles seraient d'agréable séjour pour le rêveur, les petites villes de province, s'il y pouvait faire sa promenade sur le Mail et prendre son apéritif au *Café du Grand Cerf*, sans qu'une demi-heure après, tous les voisins en fussent informés, et sans que ce grave événement devint l'objet de maints commentaires !

A Paris, les murs ont les oreilles moins fines, et les fenêtres y possèdent des yeux moins percants. On finit pourtant quelquefois par y connaître, entre locataires d'un même immeuble, un coin de la vie de chacun. Et c'est ainsi qu'hier j'ai appris, au moins en gros, la très simple histoire d'un jeune ouvrier, qui habite deux des pièces les plus proches des ardoises, dans la maison où j'occupe deux des pièces les plus proches de l'entresol. Le récit que je vais transcrire n'a rien de sensationnel du reste ; il ne prête point aux effets de style. Ce n'est qu'un fait-divers vieux de dix années, que j'insérerais en quatrième page et sous le voile de l'anonymat, si je n'y prêtais un peu de cet intérêt spécial que nous attachons toujours aux faits et gestes de ceux qui vivent sous notre toit, même quand ils sont pour nous des personnes inconnues...

Très souvent, à l'heure où me ramène au foyer la crainte des omnibus et des quadruples tramways qui dans Paris se font si menaçants, quand tombe le soir, je rencontre au bas de l'escalier, s'effaçant pour me livrer passage, un grand garçon franc d'allures, à la longue barbe blonde, et qui promène sur son dos l'éternelle blouse blanche, sur ses lèvres l'éternelle chanson des artistes peintres... en bâtiments. Peut-être avez-vous remarqué qu'à Paris les menuisiers, les maçons, les terrassiers ou les chauffeurs travaillent volontiers en silence, tandis que de la bouche les barbouilleurs de façade s'envoient des couplets ininterrompus...

Chaque dimanche, à l'heure où les vastes nefs de Saint-Sulpice commencent de s'emplir d'une pieuse foule, mon voisin (il se nomme Emile Lepec) descend lentement cette fois, ses

six étages, tenant de sa main droite un garçonnet d'une douzaine d'années, et prêtant l'appui de son bras à une veille femme toute ridée, toute ratatinée, comme une pomme de reinette après Pâques. Cette octogénaire, dont les épaules courbées et le visage pâle semblent porter le poids d'une tristesse incurable et pourtant résignée, est connue sous le nom de « la mère Cabas », à cause du sac multicolore et semi-séculaire que chaque matin elle promène à travers l'affreux marché Saint Germain, dont le panorama grisâtre limite mon horizon.

Et depuis longtemps je me disais : « Lepec a vingt-sept ans à peine ; il est bien jeune pour être le père de ce gamin, pour être le fils de cette vieille maman. Et pourtant, ses soins si dévoués, si minutieux, sont ceux d'un père, ceux d'un fils. » J'ai enfin l'explication de ce mystère peu compliqué, et je ne résiste pas au plaisir de projeter un peu de lumière sur cette vie d'un simple, afin que si vous rencontrez quelque part, au hasard de l'existence, Emile Lepec, vous vous fassiez un honneur de lui serrer la main...

Donc, en 1890, par un matin où le brouillard avait étendu sur la capitale un manteau de demi-deuil, le jeune homme, alors apprenti, bâdigeonnait d'un pinceau novice mais énergique la façade noircie d'un quatrième étage de la rue des Canettes, en compagnie de deux ouvriers. L'un de ceux-ci, Bertrand Deneuve, était le seul soutien de sa vieille mère ; l'autre Martin Hennetier, était veuf et père d'un baby de deux ans. Soudain, l'échafaudage suspendu, le « bateau », comme on dit dans l'argot du métier, sur lequel ils se trouvaient, piqua de l'avant vers le sol, un des câbles qui supportaient la fragile construction s'étant rompu. Avec le sang-froid et l'agilité d'un gamin de Paris ou, si vous préférez, d'un singe (ces deux mots, dans ce cas, sont à peu près synonymes). Lepec put s'accrocher à la barre d'appui d'une fenêtre. Anxieux, il descendit en un instant l'escalier de l'immeuble. Ce fut pour trouver au bas, sur le pavé boueux, ses deux camarades sanglants, les os brisés, la chair meurtrie. L'un et l'autre respiraient encore, mais on voyait bien que leur dernier souffle était prêt à s'exhaler, qu'ils n'arriveraient pas vivants à l'hôpital, cette suprême étape des soldats du travail.

Emile Lepec n'eut pas une larme. Il ne perdit point son temps à d'inutiles condoléances, et comme il n'était guère éloquent, il ne prononça que quelques mots. Mais ce furent ceux qui, seuls, convenaient en cette heure douloureuse. Il s'approcha de Bertrand Deneuve et, serrant sa main glacée : « Je serai le fils de ta mère », dit-il. Puis, à Martin Hennetier il promit de même, avec l'accent d'une résolution inébranlable : « Je serai le père de ton enfant. » Et les deux victimes se suivirent de près dans la mort, ayant une sorte de sérénité et quelque chose même qui ressemblait à un sourire sur leur visage contracté par l'atroce douleur. Les infortunés savaient qu'ils remettaient entre des mains vaillantes la destinée des êtres faibles et désolés qui leur étaient si chers.

Depuis lors, sans que le temps ait refroidi sa générosité, sans que l'habitude ait émoussé son dévouement, sans que jamais lui échappe un mouvement d'humeur ou un soupir de regret, mon jeune voisin remplit sa noble tâche, saluant d'un sourire les durs labours, et d'un couplet joyeux les sacrifices qu'il s'impose en faveur des infortunés que la veille de la journée tragique il ne connaissait même pas... Il a renoncé à fonder une famille pour consacrer sa vie à sa famille adoptive. Dans le souvenir des leçons de son catéchisme, des enseignements reçus à l'école des frères, et dans les prières qu'ils égrène chaque dimanche sur son

chapelet de buis, il trouve le courage dont il a besoin pour donner presque du bonheur à ceux dont le deuil menaçait de devenir du désespoir.

N'avais-je point raison de dire que mon récit serait un simple fait divers..., mais un fait divers comme ceux qu'on trouve insérés dans la liste des « prix de vertus », sur les pages d'or de l'éternelle chronique du bien ? N'a-t-il point raison l'orphelin Félix Hennetier, de nommer « papa » le brave Lepec ? Et la « mère Cabas » n'a-t-elle point raison aussi de les appeler l'un et l'autre : « Mon petit gars, » quand elle leur donne l'adieu du soir, après que leurs trois voix se sont unies pour la récitation d'un *Pater*.

Joseph LEGUEU.

LETTRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

Ai y en que sôtentant que aivoi des longs piés, ce n'a diere bé, tot pairé, ce peut être utile. I vòs le veu prouvy tot contenter.

Lai tchose s'à pessay en Ailsace ai yi peu aivoi dous ou très mois ai Saasenheim. Ai yi aivayt dains ci velaidge in mère ordiou, rétche, in peté potentat que velaytot gouvernay ; c'étais in autocrate détaché de tote lai commune.

En Ailsace, ce n'a pe le peuple que nomme les mères, ça le gouvernemant.

Mägray les plaintes motivays que pieuvint à *Kreisdirector* (tchiè nos an dit le *préfet*) ran n'y fesayt ran : la mère était sôteni bon gray mà gray, poche qu'à temps dè lai tchessus, ai ne rebiat djemais de potchay quelques lièvres en son chef ; bref, ci malotru était le fîfi di préfet ; impossible de s'en débarraisisse.

Dains le conseil de lai commune se trovayt in certain Schwindenhammer qu'ait aivu comme souday dains lai garde impériale ay Berlin laivou ai ne preniant que des bél hannes cu li se dié : atiends pié, bogre, nos te vlan faire ay dainsie ! Tchu colî ai s'en vait trovay dous ambourgs de ses collèges, ai pe iôs dié : « Saïtes-vos quoi ? Di temps que le *kreisdirector* nos prend tu po des fôs, nos vlan allay rovay l'empereur lu même, ai pe nos yi velant dire çà que note mère ; nos vlan voi se nos ne velan pe le foire bais. Etes-vos d'aincoué ? moi, i cognâ l'empereur, nos velan réussi di premiê cô ? Co que feut dit feut fayt. Mes très ambourgs païchiant po lai capitale de l'empire d'Ailemaigne. Airivays dains lai grosse velle prussienne, mes pores paysains se présentent en bin des yuës, et bin des bureaux, mains an les ranviyat aidé de Pilate en Barabas. Les djos se pésint, mes hannes dépendint iôs sous, ai pe ai n'avaïncint ran.

Comme iote biat de tchemin de faié ne vayait que po dièche djos, que iôs hoéches veniunt piaites et rudement ladgières, ai fayat sondgië ai repatchi sains aivoy ran fayt. C'étais tot de même di foulé toubac, de s'en reveni dinche lai coué tiéte..... Ai se promenint tot triches, tot décoraidgiés, tchu lai promenade des Tiats, qu'el appéllant, les *Linden*, tian tot d'in cò pessé cote iôs in coronel que s'airâté tot co en les voyaint ; « Tiens, dié-té, voi li note Schwindenhammer en bordgeois qu'é inco ses bé peté piés mignons ! Le Schwindenhammer, jeuvé les euyes ai pe recognéché son coronel, Ai yi raiconté en dous mots çò que les amianay ai Berlin. Le coronel iôs dié : « Veni d'avo moi ! Nos velan allay à bureau di palais. Vos m'aitandrait li ; i ne veu pe faire long. »

Quelques minutes après le coronel les revêtu de paro se introduire côte l'empereur.

El aiment bien tueusain après avoi énuméré ray ai pô pré tos les désas di mère, d'aidjoutay quepo échaipay à service militaire ai s'étai savai tchié en ontia dans l'Amérique vous el était demoray quelques boernes annays pou se faire ai rébiay. Tain l'empereur ôié çoli, c'en feut prou. Ai iôs aichuré que iote ennemi serait dégommay tchu le tchamp. Dâ li, ai iôs bayé la main, é trâs d'avô tchetiun enne pièce de 20 mark, les fesé mannay en laie tieugenne laivou el eunnent enne moirande qu'ai s'en velangs inco longtemps loitchie les quatre doigts et le puêce, ai pe le djo d'apré, mes hannes reprangnennt tot djoéyeux le train po l'hôta. Tain qu'el airraivain tchié los lai première tchose qu'an iôs diont, c'était que le mère était aiu cassay de sai piaice le même djo, pâi dépaiche télégraphique. Tot le monde était content grâcés longs piés de ci Schwindenhammer, que son coronel n'airait pe recognu sains çoli. Vivent les bê longs piés!

Stu que n'di pe de bos.

Etat civil

FONTENAIS

Mois d'Août, septembre et octobre.

Naissances.

Août. — Du 9. Perret Lucien-Alcide, fils d'Alcide, graveur, de Epiqueurez et de Augusta née Varrin. — Du 23. Mamie Hélène-Julia, fille d'Emile, garde-frontière, de Bonfol et de Maria née Barthé. — Du 24. Valzer Lucie-Marthe-Marie, fille de Xavier, horloger de Fontenais, et de Alvina née Mangeat. — Du 26. Eray Rosalie-Claire-Germaine, fille d'Alcide, horloger de Courfaivre, et de Marie-Joséphine née Juillerat. — Du 30. Mouche Marie-Berthe-Lucie, fille de Lucien, horloger de Miécourt, et de Joséphine née Gigon.

Septembre. — Du 1. Voisard Marie-Elise-Berthe, fille de Joseph, cultivateur de Fontenais, et de Joséphine née Voisard. — Du 6. Ballay Marie-Madeleine-Louisa, fille d'Emile, boîtier de Besançon, et de Madeleine née Voisard. — Du 9. Dirrig Marie-Rose, fille de Florian, horloger de Epiqueurez, et de Adèle née Crêchard.

Octobre. — Du 10. Comtesse Noémie-Aune-Joséphine, fille de Henri, mécanicien de Porrentruy, et de Olga née Bédat. — Du 20. Sassé Jules-Rodolphe, fils de Rodolphe, manœuvre de Breitwyl (Bâle-Campagne), et de Louise née Voisard.

Décès.

Août. — Du 2. Gigon Ernest-Paul, fils d'Edmond, et de Marie née Ribeaud, de Fontenais, née le 17 juillet 1900. — Du 7. Mahon Emile, fils de Joseph, et de Euphrasie née Frossard, de Bressaucourt, né le 2 octobre 1873. — Du 29. Eray Louise-Joséphine, fille d'Alcide, et de Marie-Joséphine née Juillerat, de Courfaivre, née le 20 mai 1895.

Septembre — Du 20. Borruat Elisa-Lucia née Oeuvray, épouse de Xavier Borruat, de Chevnez, née le 14 mars 1876.

Octobre. — Du 1. Mamie-Hélène-Julia, fille de Emile et de Maria née Barthé, de Bonfol, née le 23 août 1900. — Du 5. Moirandat Alphonse-François, fils d'Alphonse, et de Madeleine née Erard, de Epiqueurez, né le 8 janvier 1900. — Du 15. Crêchard Joséphine née Broquet, épouse de François, de Fontenais, née le 15 août 1832. — Du 26. Nicolet Jeanne, fille d'Arnold, et de Eugénie née Thierry, de Mont-Tramelan, née le 1^{er} août 1900.

Mariages.

Août. — Du 18. Barré Arthur, horloger de Faverois, (France) et Blessemaille Marie, de Glère (Doubs-France).

Septembre. — Du 15. Gigon Pierre, horloger de Fontenais, avec Prudat Bertha de Fontenais. — Du 28. Cattin Auguste, cordonnier, de Courgenay, avec Mangeat Louisa de Fontenais.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 151 du *Pays du Dimanche* :

590. SURPRISE.

Un officier de fortune est un officier qui n'en a pas.

591. HOMONYMES.

Mère, Mer, Maire.

592. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

RE PAI RE
PAI RES SE
RE SE DA

593. PROBLÈME POINTÉ.

Etre professeur, c'est donner sa vie à des inconnus qui se moquent de votre façon de vous sacrifier.

CHARLES GOUNOD.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Un groupe de Romands à Lörrach (Baden); Un pilier du Cercle Industriel, à Neuveville; Lukas à la recherche de fourrures; Vive les Boers! Porrentruy.

598. ENIGME.

Je peux être en métal, je peux être en den... [telle]. Je forme une cuirasse ou bien un ornement; Je peux, dans un autre ordre, amuser mécham... [ment] Et fournir à l'esprit une vive étincelle.

599. MOT CARRÉ.

X X X X X 1. Empereur romain.
X X X X X 2. Fleuve d'Asie.
X X X X X 3. Fleuve de France.
X X X X X 4. Au graveur.
X X X X X 5. Au cirque.

600. LOGOGRIPHE.

Sur six pieds, je suis deux. Sur cinq pieds, les [buveurs]. Joyeux, me passent à la ronde. Sur quatre, j'ai beaucoup d'ennemis par le monde, Mais je plais fort aux querelleurs. Sur trois pieds, me couper c'est me faire grand... [peine]. Ou par le fer je veux être traité. Sur un, malgré mon unité, Je peux valoir une centaine.

601. COQUILLES AMUSANTES.

N° 1. La tante est pressée et le tabac est vendu.

N° 2. Les peintres aiment le veau et craignent les vaches.

N° 3. — Il a bu un coup.

N° 4. — Les oies s'enrolent, la douceur peste.

N° 5. — C'est une pomme molle pendue au feu.

N° 6. Ces bois ont rogné en même temps sur le tronc.

N° 7. Il y a trente tours dans un bois.

 Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 18 décembre prochain.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Bassecourt — Le 16 de 1 à 3 h. la Halle pour renouveler les autorités communales

Delémont. — Le 9 à 11 h. 1/2 pour adopter un projet de règlement relatif au plan d'alimentation, décider des réparations de chemins.

Friegiécourt. — Le 9 à 2 h. pour partager le fonds des pauvres, arrêter le budget, fixer le traitement des employés subalternes etc...

Glovelier. — Le 9 à 2 h. pour décider la cession gratuite du terrain pour le régional Saignelégier-Glovelier.

Moovelier. — Le 9 à midi pour nommer un conseiller, voter le budget, fixer l'impôt etc...

St Brais. — Le jeudi 13 à 8 h. 1/2 du matin pour décider si la classe inférieure sera mise au concours, renouveler les autorités communales etc...

Vicques. — Le 9 à 2 h. pour renouveler les autorités communales, décider si la classe inférieure sera mise au concours.

Réclère. — Le 16 au local et à l'heure ordinaire pour nommer le taupier.

Rossemaison. — Le 9 à 1 h. pour renouveler les autorités.

Côte de l'argent

du 5 décembre 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 113. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 115. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.

Abattoirs de la municipalité de Porrentruy

Etat du bétail abattu pendant le mois de novembre 1900.

Noms des bouchers	Chevaux	Bœufs	Vaches	Génisses	Taureaux	Veaux	Porcs	Moutons	Chèvres	Chaussage	Recettes Fr. Ct.
Buchwalder	— 5	1	—	—	22	20	11	—	—	—	126 —
Courbat	— 8	—	1	—	21	10	8	—	—	—	122 50
Oser	— 1	2	1	—	11	13	5	—	—	—	75 50
Grimler Th.	— 2	—	1	—	13	12	5	—	—	—	69 50
Grédy P.	— 3	—	—	—	9	11	3	—	—	—	59 50
Pinaton E.	— 6	1	2	—	27	21	10	—	—	—	155 50
Voillat Gust.	— 4	—	1	—	11	13	3	—	—	—	80 50
Scherrer E.	— 4	1	—	—	15	12	5	—	—	—	86 50
Charles Schick	— 3	2	3	—	7	—	1	—	—	—	67 50
Grimler Paul	— 5	—	1	—	18	14	7	—	—	—	104 —
Particuliers											
Guvélat	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	7 —
Simonin	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	7 —
Merguin	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	7 —
Schmoll	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	7 —
Total	—	41	11	10	—	154	126	58	—	—	975 00